

Parc de la Poudrerie

N°8 - 2^{ème} semestre 2011-----
nouvelle série

Journal édité par les Amis du Parc de la Poudrerie



la salamandre p.11

Des animations pour l'environnement

pages 6-7

Allée Eugène Burlot 93410 Vaujours Téléphone, répondeur : 01 48 60 28 58 / contact@apfp.fr



Patrimoine
naturel p.3

Les sites
menacés p.4-5

Henri Joseph
Dautriche p.12

Vous trouverez un bulletin d'adhésion en page 10

Les dernières zones naturelles vont-elles disparaître ?

La Seine-Saint-Denis qui est déjà un département fortement urbanisé, va voir ses dernières zones naturelles disparaître avec la biodiversité qui les accompagne. Au-delà des dernières terres agricoles, friches, anciennes carrières et autres zones inondables sont aujourd'hui considérées comme des réserves foncières urbanisables à volonté. Pourtant, ces enclaves naturelles dans le tissu urbain sont les derniers refuges pour le maintien de la biodiversité. Nous devons agir pour préserver ce patrimoine, non seulement pour ce qu'il nous apporte, mais pour ce qu'il représente. Au nord et au sud du Parc de la Poudrerie, nous avons encore l'opportunité de restaurer et d'aménager la continuité écologique existante entre trois parcs classés Natura 2000 : Sausset, Poudrerie et Bondy. Ce projet de coulée verte (Cf. Atout Parc n° 5) est pour nous une priorité. Il ne semble plus qu'il en soit de même pour les élus des villes concernées.

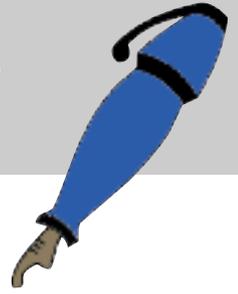


Papier 100% recyclé
Encres végétales

Journal d'information des Amis du Parc Forestier de la Poudrerie. Pour nous écrire : Allée Eugène Burlot 93410 Vaujours. Tél : 01 48 60 28 58. Courriel : contact@apfp.fr. Site internet : www.apfp.fr. Semestriel octobre 2011. Directeur de publication : Michel Glévarec. Mise en page : Marc Moulin. Relecture : André Petit, Anne

Marie Peiffer. Photographies : Les Amis du Parc sauf mention contraire. Imprimerie : Pesch, 100 avenue du G^{al} Leclerc 93500 Pantin. N°ISSN en cours. Dépôt légal octobre 2011. Tirage de ce numéro : 5000 ex. Atout Parc est distribué gratuitement. Ne pas jeter sur la voie publique. Le numéro 9 (nouvelle série) paraîtra en avril 2012. Ont participé à ce journal : Michel Glévarec, Bernard Guillaume, Rina Lesellier, Catherine Merlier, Christian Merlier, Marc Moulin. Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

- P.2 : édito, on en parle
- P.3 : le patrimoine naturel en danger
- P.4,5 : les sites menacés du département
- P.6,7 : à l'école de la nature ; le programme 2011-12
- P.8 : on bêche, on creuse, on coupe
- P.9 : les infos de l'association
- P.10 : infos pratiques, les amis du parc, adhésion
- P.11 : les infos nature : batraciens, natura 2000
- P.12 : les personnalités : henri joseph dautriche



On en parle

À vos pinceaux, cette année les peintres de plein air qui ont animé les pelouses du parc entre deux averses, ont clôturé l'été par une petite exposition au pavillon Maurouard. Ils donnent rendez-vous aux promeneurs et aux peintres amateurs pour l'été 2012 chaque mercredi après midi.

Les Rencontres de la Poudrerie, la première partie de cette manifestation s'est terminée les 25 et 26 juin avec un retour sur la préhistoire. En effet, une exposition présentant l'homme de Cromagnon, ses outils, ses parures, son habitat, les fresques dans les grottes, une conférence, une démonstration sur la façon de faire du feu à cette époque et des ateliers de peintures pour petits et grands avec les moyens de l'époque, ocre et charbon a attiré un nombreux public. Les expositions de peinture et photos ont rencontré un grand succès avec une moyenne de 500 à 700 visiteurs chacune. Les expositions sur la nature, la biodiversité et l'astronomie n'engendrent pas le même intérêt auprès du public qui vient pourtant sur un site remarquable pour sa biodiversité. Deux interventions n'ont pas eu lieu «la pièce de théâtre en anglais» et l'exposition «sur le canal de l'Ourcq» ceci indépendamment de notre volonté. Nous regrettons surtout d'avoir été prévenus au dernier moment sans plus d'explications de la part des responsables. La fédération musicale d'Ile de France et de Seine-Saint Denis a remporté un grand succès avec ses deux concerts en mai et en juin. Nous avons été très heureux de les accueillir ainsi que les chanteurs de la «chansonnette» qui ont fait une prestation remarquable. APLICA a pris le relais pour juillet-août, avec ses ateliers de peinture en plein air, vers le Pavillon Maurouard. Ces ateliers sont ouverts à tous les artistes d'un été, pas besoin d'expérience particulière, seulement votre propre matériel. Les Rencontres de la Poudrerie ont continué avec APLICA qui a exposé du 3 au 11 septembre au pavillon Maurouard, les journées du patrimoine, la relaxation le 15 octobre, les déchets le 16 octobre et se clôtureront avec Goûts et Couleurs d'Automne où vous pourrez déguster châtaignes, pommes, confitures, miel et tisanes. Nous vous attendons nombreux.

EXPOSITION ET CONFÉRENCE SUR LES DÉCHETS

avec L'association Environnement 93 et les Amis du parc 16 OCTOBRE de 14H à 17H

GOÛTS ET COULEURS D'AUTOMNE

Dégustation et ventes de miel et divers produits issus de la ruche. Dégustation et vente de pommes, exposition des Croqueurs de pommes sur la sauvegarde des espèces anciennes.. Dégustation et vente des épices et aromates. Dégustation de confitures, châtaignes et autres.... 29 et 30 OCTOBRE de 10H à 17H

> Ces deux manifestations se dérouleront au Pavillon Maurouard

En visitant les différentes expositions ou activités mises en place à l'occasion de ces Rencontres de la Poudrerie, le public accepte que son image puisse être utilisée afin de promouvoir l'association et le Parc de la Poudrerie. **ENTRÉE GRATUITE**



Le patrimoine naturel en danger

Le patrimoine naturel du Parc de la Poudrerie se dégrade au fil des ans et rien ne semble arrêter cette progression.

Le phénomène n'est pas nouveau et a déjà fait l'objet de nombreux articles dans les éditions précédentes du journal (1). Cette situation s'est encore aggravée depuis la fin de l'hiver du fait de la convergence de deux facteurs, à savoir la météo et le comportement du public.

L'absence de pluies au printemps durant presque trois mois a d'une part conduit à affaiblir le milieu naturel et d'autre part, engendré une forte augmentation du taux de fréquentation, notamment pendant la période des vacances scolaires.

LE PUBLIC TOUJOURS PLUS NOMBREUX

Il ne s'agit pas de généraliser, mais il faut se rendre à l'évidence : le Parc est fréquenté par un public consommateur, souvent peu respectueux de l'environnement. Cela se traduit par un nombre de plus en plus important de cyclistes qui saccagent merlons et sous-bois, de promeneurs qui font des cueillettes dérai-

sonnables de fleurs, cassent les lisses de protection des merlons, ...

On observe également des pratiques d'activités incompatibles avec la nature du Parc telles : sports intensifs, jeux dans les sous-bois, pique-niques avec tables, chaises... et barbecues. Côté propreté, il suffit de regarder les nombreux déchets qui jonchent le sol à côté des poubelles, notamment le lendemain d'un beau dimanche ensoleillé, pour mesurer le degré d'incivilité de certains individus.

Il existe des solutions à même d'endiguer cette dégradation de l'espace naturel. Nous les avons déjà évoquées à maintes reprises. Elles demandent l'attribution de moyens financiers et humains pour protéger les parcelles, mais aussi pour renforcer le poste de surveillance / gardiennage. Gageons que le nouveau gestionnaire y pourvoira.

(1) AP n°2 Nos priorités pour la Poudrerie. AP n°4 Gestion du milieu naturel : nos souhaits pour le Parc.



Malgré les chantiers récents sur les buttes, un important travail de protection reste à faire.



Sans eau, pas de vie !

Vue de l'espace, notre planète est bleue. L'eau recouvre près des trois quarts de la surface de la Terre. Seule une toute petite partie de cette eau est utilisable par l'Homme. Cette petite «goutte d'eau» qui nous permet de vivre est aujourd'hui gaspillée, menacée par les pollutions et surexploitation. L'eau n'est pas gratuite : avant d'arriver au robinet, il faut la prélever, l'acheminer, la rendre potable. Ensuite il faut traiter les eaux usées, dépolluer les rivières... L'eau potable est trop rare pour être gaspillée !



FAIRE LA CHASSE AUX FUITES D'EAU

- ~Un robinet qui goutte et c'est presque 4 litres d'eau perdus par heure,
- ~N'utiliser que l'eau dont on a besoin,
- ~Pour se laver les dents, pourquoi faire couler l'eau du robinet en permanence ?
- ~Préférer une douche rapide plutôt qu'un bain.

FAIRE LA GUERRE AUX EMBALLAGES INUTILES

- ~Leur fabrication demande beaucoup d'eau,
- ~Ne pas polluer l'eau,
- ~Ne jeter pas de produits chimiques dans le W.C,
- ~Ne laver les voitures que dans les stations de lavage,

Soyons vigilants, l'eau est un bien précieux.

Les sites menacés du département

Encore un titre alarmiste nous direz-vous ? Peut-être pour faire monter la mayonnaise de la contestation et justifier les interventions et la présence de notre association? Que nenni ! Les menaces sont plus que jamais présentes malgré les discours emprunt d'écologie, de respect de l'environnement etc. C'est maintenant le Grand Paris qui pointe le bout de son nez.

Dans son journal de janvier-Avril 2011, l'Association «les Amis Naturalistes des Coteaux d'Avron (ANCA)» titrait : «biodiversité : 970 hectares d'espaces menacés en Seine-Saint-Denis». A l'appui, une carte du département affichait les sites concernés, leurs richesses et les types d'aménagements projetés. Sur cette base, avec la contribution des associations de défense de l'environnement fédérées par «Environnement 93», nous avons ajouté les projets connus portant atteinte à l'environnement et à la qualité de vie des habitants du département*. Force est de constater que depuis les projets du «Grand Paris» et jusqu'aux

révisions à la hausse des coefficients d'occupation des sols (COS), nos dirigeants ont fait le choix de densifier la Seine-Saint-Denis au détriment des derniers espaces naturels. Extraits du florilège des projets d'aménagement du territoire séquano-dionysien :

GRAND PARIS **

Dans le cadre du projet du Grand Paris, le périmètre d'intervention de la société chargée d'aménager les quartiers autour des «nouvelles gares» (SGP) a été porté de 250 à 400m (soit 50ha) le 20 mai 2010 par les députés et sénateurs de la majorité réunis en commission mixte paritaire (source AFP). Pour notre seul département,

en se basant sur une dizaine de gares nouvelles, le rayon d'action de la SGP atteindrait 500ha ou 5km2, soit la superficie de la ville de Pantin, sans qu'il soit nécessaire de signer un contrat de développement territorial avec les communes concernées.

ELABORATION DE PLANS LOCAUX D'URBANISME (PLU)

Carrières, friches, forts et autres anciens hôpitaux sont considérés comme autant de réserves foncières pour les futurs projets d'urbanisation, ceci en contradiction avec les préconisations du Schéma Directeur de la Région Ile de France (SDRIF) de 2008. En effet ce dernier recommande de

recommande de concentrer les développements urbains autour des gares dans le souci de préserver les dernières zones naturelles. De plus il n'est pas rare de trouver dans les secteurs destinés à être urbanisés des zones classées en ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique et Faunistique). A ce sujet, il est un projet qui nous tient particulièrement à cœur :

COEFFICIENTS D'OCCUPATION DES SOLS (COS)

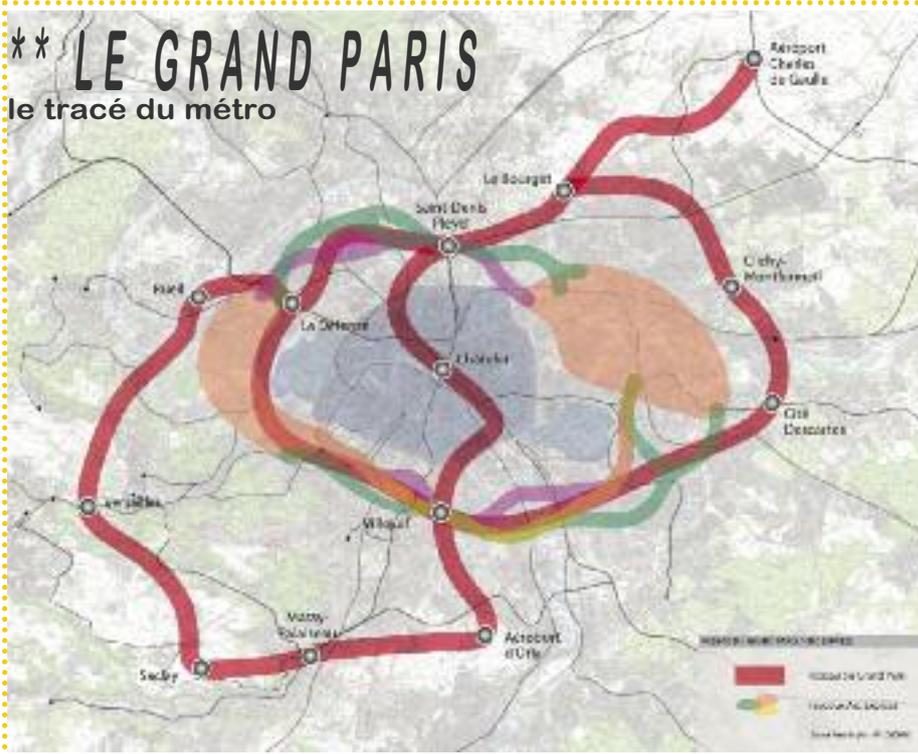
remement à cœur : le désenclavement du parc de la Poudrerie. Il s'agit de construire une coulée verte qui relierait le parc du Sausset à la Dhuys, en passant par la Poudrerie (voir Atout Parc n°5).

L'augmentation du COS est destinée à densifier l'urbanisation en permettant d'augmenter la surface constructible d'un terrain. Si la révision à la hausse de ce paramètre a permis de multiplier la construction de pavillons, elle a conduit à l'abattage d'arbres remarquables, tels les derniers chênes, vestiges de l'ancienne forêt de Bondy et à la banalisation des zones pavillonnaires.

DISPARITION DES DERNIÈRES TERRES AGRICOLES***

Menacées par le lobby aérien et la poussée de l'urbanisation, les dernières terres agricoles du nord-est du département sont en passe de disparaître. C'est le cas de la plaine de Gonesse avec le projet démesuré «Europa City» (80ha) et des champs de Tremblay avec les projets «Aéroville», l'extension du parc des expositions et l'aménagement de la zone sud Charles de Gaulle (98ha). A Sevran, le devenir des 35ha de la plaine Montceuleux reste incertain, les projets variant au gré du temps, depuis la construction d'un éco-quartier jusqu'à la création d'un

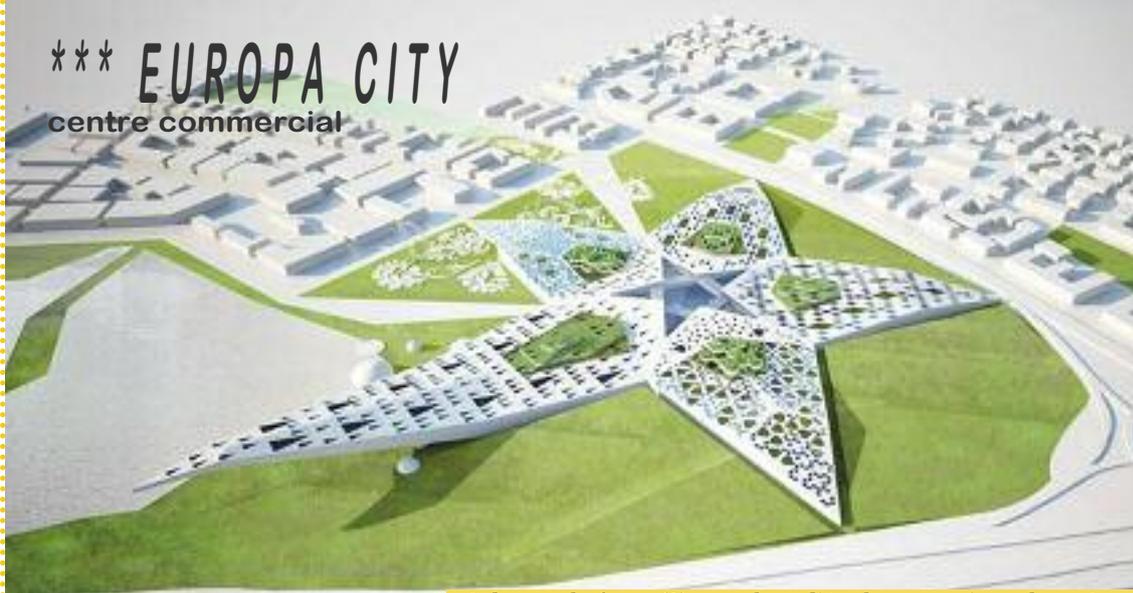
** LE GRAND PARIS le tracé du métro



ci-contre les tracés prévus du métro Arc express et du Grand Paris. Initialement la Société du grand Paris était chargée d'aménager les abords des nouvelles gares à une distance de 250 m. C'est maintenant un périmètre de 400 m qui lui est confié. illustration <http://www.societedugrandparis.fr/>

*** EUROPA CITY

centre commercial



ci-dessus, le futur (?) complexe d'Auchan, porté par le maire de Gonesse, prévoit d'ici à 2020 dans le triangle de Gonesse un parc d'attractions et un centre commercial haut de gamme. Mais aussi la bagatelle de 12000 à 13000 emplois, rappelle l'opposition UMP de Gonesse, elle aussi favorable au projet. Journal Le Parisien du 04/04/2011. Illustration <http://projets-architecte-urbanisme.fr>

centre de formation pour les jeunes footballeurs ou du plus grand stade de rugby de France ! Tous ces projets vont sonner le glas de la filière agricole et des circuits courts qui sont aujourd'hui une nécessité pour réduire les coûts d'énergies basées sur le carbone. Enfin, il ne faut pas oublier que tous ces projets vont demander un fort développement des infrastructures routières avec leur lot de nuisances (pollution, bruit...) venant s'ajouter à celles de Roissy.

En conclusion, si cette liste est loin d'être exhaustive, elle est déjà suffisante pour imaginer l'avenir de notre département. Il paraît évident que l'addition de tous ces a m é n a g e m e n t s conduise inexorablement à l'appauvrissement de la biodiversité, à la dégradation de notre environnement et donc de notre qualité de vie. On ne peut pas à la fois continuer à densifier nos villes et urbaniser les dernières zones naturelles. Ces dernières doivent impérativement être sauvegardées et protégées. Autre constat, l'absence de débat sur l'aménagement du territoire. L'exemple du projet Grand Paris en est une parfaite illustration. Si le projet du

réseau de transport du Grand Paris Express a bien fait l'objet d'une concertation organisée par la CNDP (Commission Nationale du Débat Public), il n'en a pas été de même pour le projet «Territoire Est de la Seine-Saint-Denis» conduit par le cabinet d'architecture Lin. Ce

projet capital pour l'avenir du nord-est du département a été présenté aux élus des cinq communes retenues comme territoire d'étude (Aulnay-sous-bois, Sevran, Livry-Gargan, Clichy-sous-bois et Montfermeil), mais aucune association environnementale n'a été sollicitée pour

donner un avis ni les populations concernées informées. De même, de nombreux PLU sont difficilement accessibles à la majorité des habitants, les dossiers étant rarement mis en ligne sur les sites des municipalités. Il n'est donc pas étonnant de découvrir la création d'une nouvelle zone artisanale à la lecture de panneaux affichant la location de locaux qui ne sont pas encore construits ! De nos jours, les moyens de communication sont suffisamment développés pour tenir les populations informées et leur permettre ainsi de participer à l'élaboration et au suivi des projets concernant leur environnement proche.

**L'homme et son bien-être ainsi que son interaction avec l'environnement sont au centre de toute préoccupation de l'aménagement du territoire, dont le but est de lui offrir un cadre et une qualité de vie assurant l'épanouissement de sa personnalité dans un environnement organisé à l'échelle humaine (site du conseil de l'Europe).*

LA CARTE DES SITES du département



savoir, observer, comprendre, analyser

L'association propose depuis plus de 25 ans des activités à caractère pédagogique sous la houlette de bénévoles passionnés. Elles s'adressent essentiellement aux scolaires et participent aux programmes éducatifs des Enseignants. L'association est à ce titre agréée par l'Éducation nationale. Ce programme pédagogique d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté permet de sensibiliser les enfants à leur environnement le plus proche, afin de les conduire à mieux appréhender le monde et à adopter un comportement responsable et citoyen.

Chaque activité peut faire l'objet d'un projet pédagogique suivi avec des séances de préparation avec l'enseignant ou le porteur de projet.

Les objectifs pédagogiques permettent d'acquérir des connaissances et des compétences suivantes :

- Prendre conscience des problématiques liées au respect de la faune et de la flore.
- Savoir reconnaître les différentes espèces et essences.
- Savoir identifier l'architecture de l'univers pour l'astronomie.
- Comprendre la notion de cycle de la vie.
- Prendre conscience de l'importance de son impact sur l'environnement.

Acquérir des comportements :

- Comprendre l'importance de la protection de l'environnement et s'impliquer dans sa mise en pratique.
- Relier la protection du Parc de la Poudrerie à son environnement urbain.

Les animations s'adressent aux enseignants et à tous les porteurs de projets souhaitant mettre en oeuvre un projet sur la thématique de la découverte de l'environnement.

À L'ÉCOLE DE LA NATURE

» **DÉCOUVERTE DES ARBRES DU PARC** : les arbres constituent la principale richesse du parc et permettent l'éveil des sens des plus petits. En alliant balade forestière pour apprendre / observer et présentations pédagogiques, les enfants vont découvrir le rôle des arbres dans l'écosystème forestier, leur fonctionnement modifiant leur apparence selon les saisons, par l'observation des bourgeons, des fleurs, des feuilles, des fruits, des écorces...
Saisonnalité : toute l'année avec 2 saisons privilégiées : le printemps et l'automne. Durée : 1h30 minimum.

Public : à partir de la grande section de maternelle.

» **INITIATION À L'ASTRONOMIE** : parce que la première science humaine fut l'astronomie, la connaissance du ciel est un élément incontournable de l'éducation à l'environnement. Notre association peut apporter les supports pour la mise en place de projets scientifiques et techniques. Nous offrons à l'enseignant et à sa classe une initiation à l'astronomie, à la découverte de l'univers.
Saisonnalité : toute l'année. Durée : 1h30 minimum. Public : à partir du CE1.



Pour faciliter les contacts, laissez nous un courriel à **con** appel téléphonique pouvant ensuite être programmé.





accompagnateurs 1 pour 5 enfants) pour les classes de cp/ce1/ce2. Pour les classes cm1 /cm2 prévoir un accompagnateur pour 7 enfants. Saisonnalité : toute l'année. Durée : 1h30 minimum. Public : à partir du CP.

» **LE MONDE DES INSECTES** : les animations sont déclinées sous deux formes :

*la première, en direction des petites classes (jusqu'au CE2) consiste en une approche ludique du monde des insectes. cela à travers des jeux de reconnaissance et d'observation que ce soit avec les insectes qui vivent dans les arbres morts, les mares ou les pelouses, cela avec les boîtes à loupes et des loupes binoculaires, *la seconde, proposée aux cm1/cm2 et collège est plus technique avec un travail sur la physiologie et l'anatomie des insectes, leur place dans le monde du vivant et leur rôle dans la chaîne alimentaire. Des observations sont effectuées avec les loupes binoculaires et microscopes.

Saisonnalité : toute l'année. Durée : 1h30 minimum. Public : à partir du CP.

» **OBSERVATION DE LA FAUNE DE LA MARE** : les mares sont des écosystèmes riches et mystérieux mais tellement fragiles qu'ils sont en voie de disparition. Après une présentation vidéo de l'ensemble des habitants de la mare, les enfants pourront observer sur le terrain avec des boîtes à loupes les animaux qui vivent dans - et sur - la mare et avec des monoculaires observer ceux qui vivent sur la mare.

Saisonnalité : le printemps (d'avril à fin juin). Durée : 1h30 minimum. Public : à partir de la grande section de maternelle.

» **LES ANIMAUX DU PARC ET LEURS HABITATS** : parce que les animaux sauvages vivent avec nous sans que nous les connaissions vraiment, il faut apprendre à les observer, les écouter et respecter leurs habitats (nids, terriers, mares). Après une présentation, les enfants vont devenir de vrais petits observateurs avec des boîtes à loupe pour observer les insectes, les larves et des jumelles / monoculaires pour apprendre à reconnaître les animaux du parc dans la forêt ou sur les mares.

Saisonnalité : toute l'année. Durée : 1h30 minimum. Public : à partir de la grande section de maternelle.

» **DECOUVERTE DU PARC** : il s'agit dans le cadre d'une balade, d'approcher l'histoire poudrière à partir des principaux bâtiments qui ont subsisté, obser-

ver la flore (les arbres notamment) et la faune (autour des mares) pour apprécier la richesse écologique du parc forestier. En parallèle sont expliquées et recommandées aux enfants les règles minimales pour respecter la nature et l'environnement. Saisonnalité : toute l'année. Durée : 1h30 minimum. Public : à partir du CM1.

» **S'ORIENTER EN DÉCOUVRANT LE PARC** : la randonnée est une activité incontournable de découverte et de sensibilisation à l'environnement. Les enfants effectueront un parcours dans le parc après avoir appris les rudiments de l'orientation comme lire une carte et se servir d'une boussole. Prévoir des



contact@apfp.fr cela aidera à la prise en compte de votre demande. Un si besoin. Retrouvez ce programme sur notre site **www.apfp.fr**

On bêche, on creuse, on coupe...

Le chantier au cœur et au service de l'autonomie, de la citoyenneté, de l'insertion et du développement durable.

ÉTUDES ET CHANTIERS Ile-de-France met en place des chantiers d'insertion depuis 2001. Cette mise en place s'appuie sur une longue expérience nationale du mouvement *ÉTUDES ET CHANTIERS* en matière de chantiers d'insertion à la fois en milieu rural et en milieu urbain en s'appuyant sur des supports de production diversifiés : entretien des milieux naturels et des espaces verts, maraîchage respectant les principes de l'agriculture biologique, recyclage et réparation cycles, restauration du patrimoine bâti et construction, textile, etc.

L'action présentée ici est celle mise en oeuvre depuis 2006 sur la forêt de Bondy puis sur le Parc de la Poudrerie.

Les objectifs d'un chantier d'insertion sont :

- *permettre la progression individuelle des personnes (sociale et professionnelle). Il s'agit d'accompagner les agents vers un emploi ou vers une formation qualifiante et de les aider à résoudre des problèmes de santé, de logement, de ressources, etc.*
- *mettre en place une action d'insertion socioprofessionnelle afin d'encourager une implication active des jeunes et des adultes, une action collective et utile.*
- *mettre en valeur et améliorer des espaces et des équipe-*

ments utiles à la collectivité, notamment dans le champ de l'environnement. Pour ce faire, le groupe d'agents est animé par une équipe encadrante, constituée d'un encadrant technique à plein temps et d'un accompagnateur socioprofessionnel à mi-temps. Les salariés recrutés se voient proposés un temps de production, un temps d'accompagnement socioprofessionnel et un temps de formation. Le chantier de la Poudrerie a nécessité l'emploi de douze personnes.

LES TRAVAUX DE LA POUDRERIE

Rappelons que la forêt régionale de Bondy est un vestige d'une ancienne forêt qui s'étendait sur une part importante du pays d'Aulnoye. Classé en «zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique» par le ministère de l'Environnement et le secrétariat «faune et flore» du Muséum d'Histoire Naturelle, le Parc Forestier de la

Poudrerie de 144ha possède d'indéniables atouts :

- *La richesse de son milieu naturel (faune et flore),*
- *Les étangs et fossés,*
- *La zone nature,*
- *Le canal de l'Ourcq...*

Les travaux engagés ont pour but d'entretenir et d'aménager cette zone naturelle d'intérêt majeur pour l'Ile de France. Dans un contexte de forte fréquentation il s'agissait de conforter et d'améliorer la qualité de l'accueil du public et de préserver les paysages et les richesses écologiques. La maîtrise d'ouvrage a été assurée par le Conseil général de Seine-Saint Denis.

Certains aménagements dits «conservatoires» consistent en des actions de protection, visant à restaurer et pérenniser les milieux naturels du Parc de la Poudrerie : gestion forestière, protection du milieu naturel et des richesses écologiques, gestion des autres espaces verts, création et restauration d'équipements d'accueil du public, entretien de l'espace : déneigement, ramassage de déchets, lasure de bancs et poubelles, transport de gravats, fendage et empilage de bois, tronçonnage, débroussaillage, taille haie, réalisation et entretien d'une pépinière, installation de grilles de sécurité, plantation.



L'entretien des zones forestières doit être continu toute l'année. En 2011, la continuité des travaux sera assurée : entretien des zones humides (mares et étangs), entretien des ripisylves[1], lutte contre la renouée du japon[2] qui se développe sur des digues d'étangs.

[1] *La ripisylve est une structure arborée linéaire de bord de cours d'eau composée d'arbres, arbustes, arbrisseaux et de végétation herbacée la plupart du temps hygrophile (qui ont besoin d'une importante humidité).*

[2] *La Renouée du Japon ou Renouée à feuilles pointues est une espèce de plante herbacée vivace originaire d'Asie orientale poussant dans une grande diversité de milieux humides.*

De fin 2010 et jusqu'en mars 2011, Etudes ET Chantiers a été chargée par la ville de Coubron de l'entretien des mares du bois de Bernouille sur la période hivernale, afin de favoriser la ponte des batraciens.



Un chantier à la Poudrerie.

les Infos de l'Association

Présente depuis 1980 l'association oeuvre chaque jour pour que le Parc de la Poudrerie continue d'offrir un visage à la fois naturel (ancienne forêt de Bondy) mais aussi récréatif et culturel. Nombreuses sont les manifestations qui permettent à chacun de profiter de ce lieu unique en Seine-Saint Denis. Mais une association comme la nôtre ne peut fonctionner sans ses adhérents fidèles et notamment ceux qui font vivre les commissions. Au nombre de cinq, elles prennent en charge les domaines suivants : la défense du Parc, le musée et le patrimoine historique, la nature, l'astronomie et la photo. Chaque commission est animée par un président qui organise des réunions régulières de ses membres et rend compte des travaux réalisés au cours des réunions mensuelles du bureau. Ces commissions sont

ouvertes à tous les adhérents qui souhaitent s'investir dans les activités de l'association ou simplement partager leurs connaissances. Dans cette édition nous allons

vous décrire les actions des commissions Nature et Photo-Vidéo. La suite de cet article sera traitée dans le prochain numéro d'Atout Parc.

Réunion conviviale autour des adhérents.



La commission Nature, s'inscrit entièrement dans les actions des Amis du parc pour préserver le patrimoine forestier du parc. Cela en développant des activités pour la protection de l'environnement que ce soit en direction :
- du public, par des expositions (sur la biodiversité, les animaux, insectes arbres et champignons du parc) et par des campagnes de sensibilisation sur la gestion des déchets, dont le pain et sa nocivité, l'importance du bois mort dans les sous-bois, le rôle des herbes hautes et des prairies fleuries, les baies et champignons comestibles etc.
- des enfants des écoles et des centres de loisirs à travers plusieurs centaines d'animations chaque année, qui ont permis d'accueillir près de 4.000 enfants l'an passé. Ces animations

(ou visites pédagogiques) ont pour objectif de faire connaître, comprendre le rôle et l'utilité de la flore (les arbres, les plantes, les fleurs) et de la faune sauvage (mammifères, oiseaux... mais aussi les insectes) du parc et de sensibiliser (notamment les enfants) sur la protection et le respect de la nature sauvage (voir en pages 6,7).

La commission est ouverte à tous les adhérent(e)s de l'association et se réunit chaque mois, le 2^{ème} samedi. Elle permet de sensibiliser ses membres à la protection de l'environnement et au respect de la biodiversité et elle organise le programme des activités Nature ainsi que divers événements naturalistes comme les sorties à thème (les oiseaux, les champignons sur le parc ou en dehors de celui-ci...).

P H O T O - V I D É O

La commission photo-vidéo comprend une dizaine de photographes qui se réunissent tous les mois afin de mettre en commun leurs connaissances techniques. La majorité des participants emploie le numérique, mais il reste encore des accrocs à l'argentique. Ce qui nous rapproche c'est bien entendu la photo et depuis notre rencontre nous formons un groupe uni. Mais l'un de nos objectifs est de se trouver sur le terrain afin de présenter aux nombreux visiteurs du Parc (plus

d'un million de personnes chaque année dit-on) nos activités et notamment celles à destination du public (Rencontres de la Poudrerie) et celles des autres commissions (par exemple, les animations Nature avec les écoles environnantes). Signalons au passage le manque de panneaux répartis correctement dans le Parc afin que les promeneurs ne passent pas à côté d'expos ou manifestations intéressantes. Depuis sa création, la commission photo-vidéo réalise des expositions. Cette année

elle a exposé du 30 avril au 8 mai au Pavillon Maurouard. Les commentaires des visiteurs montrent que cette manifestation a été appréciée. Ainsi, 931 personnes ont pu découvrir la grande variété des thèmes exposés : au fil de l'eau (noir et blanc), dans les rues de Londres, les orchidées, Venise et photos abstraites, les saisons, l'arbre, les cimetières marins, paysages de France, et pour terminer « le Parc de la Poudrerie aujourd'hui ».





Le Parc de la Poudrerie pratique !

Le Parc est un site classé ouvert gratuitement tous les

jours aux horaires indiqués ci-dessous. Vous y trouverez deux buvettes : l'une au Pavillon Maurouard, l'autre près de l'entrée Burlot. Sa superficie est de 137 Ha. Il est situé sur les communes de

Sevrans, Villepinte, Livry Gargan et Vaujours et géré par le département de Seine Saint Denis mais appartient au Ministère de l'Écologie, du

développement et de l'aménagement durables. L'association composée exclusivement de bénévoles y assure des activités ludiques et pédagogiques.

POUR APPELER LES GARDES : 06 89 10 17 36

Ouverture : de 8h00 à 18h45 en automne et printemps, jusqu'à 17h45 en hiver et 19h45 en été

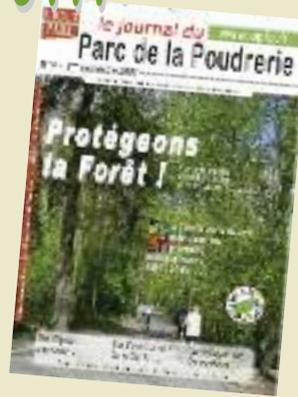
À propos des Amis du Parc...

Promeneurs, cyclistes, sportifs, familles, vous fréquentez régulièrement ou de temps en temps le Parc National Forestier de la Poudrerie de Sevrans-Livry : sachez qu'une Association composée de bénévoles, «Les Amis du Parc de la Poudrerie» s'est investie notamment dans les Rencontres de la Poudrerie, au Musée des Poudres et dans les différentes commissions dont la principale représente la Découverte de la Nature. Elle accueille

chaque année dans le Parc des nombreuses classes. Le but étant de communiquer aux enfants les richesses de ce dernier. Faune (oiseaux, mammifères), flore

(fleurs, arbres) mares et monuments (ce qu'il en reste). D'autres commissions dont l'astronomie et la photo fonctionnent également.

Cette association a été créée par d'anciens poudriers en mai 1980 (loi 1901). Ces derniers tenaient à conserver le patrimoine historique architectural et culturel de la Poudrerie qui a fonctionné de 1873 à 1973. D'ailleurs cela a permis le classement du Parc en 1994 au titre des sites remarquables.



Ce journal vous a plu, vous souhaitez continuer à le recevoir ?

Adhérez à l'association avec le coupon ci-contre. Vous recevrez en plus le bulletin des adhérents. N'oubliez pas notre site : www.apfp.fr



Nous sommes environs 200 adhérents. Pour conserver ce lieu de détente et de culture, cher à tous et afin de renforcer notre action, venez nous rejoindre.

Pour recevoir le journal du Parc de la Poudrerie et le bulletin des adhérents,

bulletin d'adhésion

Nom _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____ Ville _____

Téléphone : _____ Date de naissance : _____ Profession : _____

email : _____ demande à adhérer à l'association "LES AMIS DU PARC FORESTIER DE LA POUDRERIE" • Je joins mon règlement d'un montant de _____ € (adhérent : 20€, retraité, chômeur, étudiant : 10€, bienfaiteur : 40€). Chèque à l'ordre des Amis du Parc forestier. > Mes disponibilités me permettent de participer à l'organisation des expositions, manifestations diverses, au fonctionnement des commissions : oui** non**. Je souhaite participer aux activités de la commission : Découverte de la Nature**, Défense du Parc et des usagers**, Musée et patrimoine historique**, Astronomie**, Photo-vidéo**. (**rayer la mention inutile.)

Fait le : _____ à : _____

Signature*** (pour les mineurs, cadre ci-contre à remplir obligatoirement)

Je soussigné _____ autorise _____ (mineur) à adhérer à l'association des Amis du Parc et à participer à toutes les activités organisées par celle ci.

Bulletin d'adhésion à envoyer au siège social de l'association : **Les Amis du Parc Allée Eugène Burlot 93410 Vaujours**. Vous recevrez alors votre carte d'adhérent et deux fois par an le journal «Atout Parc» ainsi que le bulletin des adhérents. Les informations sont exclusivement destinées à l'association. Les réponses sont obligatoires. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" de janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

****Retrouvez les commissions sur notre site www.apfp.fr**

[2]

Le département de la Seine Saint Denis (236 km²), est l'un des plus urbanisés de France. La majeure partie des espaces naturels et agricoles ont disparu après guerre. Routes et autoroutes, aéroports, forment aujourd'hui un maillage de transports importants laissant peu de place et de possibilité de mouvement à la faune et à la flore. Néanmoins, sur l'extrême Est du département se retrouvent les vestiges de l'ancienne forêt de Bondy. Il s'agit d'un espace où l'on trouve de nombreux étangs et mares forestières aux abords desquels vivent et se reproduisent de

nom-
breux
batraciens. Le plus emblématique est sans nul doute : la salamandre [1].

Corps massif et boudiné de couleur noire tachetée de jaune, elle est exclusivement terrestre et affectionne les fossés et les endroits frais. C'est un animal exclusivement nocturne qui peut néanmoins se rencontrer le jour après de grandes pluies. Le mâle qui peut atteindre 17 centimètres fait pâle figure auprès de la femelle qui se targue d'un bon 30 centimètres ! Pour se nourrir elle attend le crépuscule et chasse essen-

tiellement les vers, limaces et autres escargots. Tout ce qui va moins vite qu'elle ! Naissant avec des branchies dans des eaux peu profondes, il leur faudra environ trois mois pour se métamorphoser en animal adulte et vivre ainsi jusqu'à 50 ans.

les animaux du Parc

Les Batraciens

Mais le petit peuple de la forêt se compose éga-

lement des grenouilles rouges ou vertes [2], agiles [3] des tritons crêtés (de couleur foncé avec un corps robuste. Le mâle en période nuptiale possède une grande crête crénelée, nettement séparée de la crête caudale. Il a aussi une bande argentée de chaque côté de sa queue), palmés ou ponctués (brun à brun clair, parsemé de tâches foncées). Le ventre et la gorge sont jaunes parsemés de tâches noires), sans oublier les crapauds communs.

Le département possède encore un important patrimoine naturel, mais chaque année des espaces naturels disparaissent. L'urbanisation, l'aménagement des paysages et une certaine notion de propreté fragilisent l'équilibre de ces écosystèmes. En France et au sein de l'union européenne, la loi protège tous les batraciens ainsi que leurs habitats.

ailleurs dans le monde

Natura 2000

La flore et la faune sont maintenant mieux protégées que jamais dans l'histoire européenne. Natura 2000, réseau de zones naturelles protégées, s'est agrandi de près de 27 000 km². Environ deux tiers de cette augmentation concernant des zones marines. En conséquence, Natura 2000 couvre désormais près de 18% des terres émergées européennes et 130 000 km² des mers européennes. Les nouveaux sites se trouvent pour la plupart en République tchèque, au Danemark, en France, en Espagne et en Pologne. Figurent parmi les nouveaux sites marins : une vaste étendue de l'estuaire de la Loire, ainsi qu'un grand banc et une montagne sous-marine situés au large de la mer Cantabrique, près des côtes septentrionales de l'Espagne. Sur la terre ferme, cette expansion comprend des forêts montagneuses de hêtres et des prairies fleuries de la République tchèque, ainsi que des lacs et des zones humides de Pologne. Le Parc de la Poudrerie est lui aussi une zone Natura 2000 depuis 2007 ce qui doit engager les responsables à une attention permanente dans la gestion et l'entretien.

d'après le magazine de la direction générale de l'environnement de la commission européenne de mai 2011

Nous retraçons dans cette série de portraits l'histoire de ceux qui ont fait le Parc ou la Poudrerie. Dans ce numéro nous évoquons un personnage peu connu et qui pourtant a eu un rôle d'une grande importance dans le fonctionnement de la Poudrerie essentiellement durant la première guerre mondiale.

Henri Joseph DAUTRICHE est né le 4 Octobre 1876 à Lille d'une famille modeste. Polytechnicien, il entre au service des poudres et salpêtres par décision Ministérielle, le 11 août 1898. Cette figure éminente se profile à l'aube de l'ère moderne comme ingénieur militaire des poudres, alors que les circonstances politiques donnaient au service un rôle capital et que les connaissances sur les explosifs gagnaient en profondeur. C'est dans les laboratoires de la Commission des Substances Explosives (C.S.E.) installés



Allemands, il conçut en moins de 24 heures des pétards constitués par des brins de poudre B, convenablement assemblés et dont il amorçait la détonation par un relais approprié. Il participa avec M. Argand, jeune Ingénieur, à des missions de destruction d'ouvrages d'art, au-delà des lignes ennemies. Circulant en draine sur la voie ferrée de Sevran à Soissons, ils passaient en trombe, sur des voies désertes, devant des gares occupées par l'ennemi.

En vue d'augmenter la capacité de production d'explosifs militaires, on lui confie officiellement la mission, en 1915, d'en lancer la fabrication dans une usine civile située dans le bourg des industries chimiques de Chedde sur la commune de Passy en Haute Savoie - Pays du Mont Blanc. Il est avec son équipe au cœur des essais. Suite à une explosion accidentelle de matière en cours de malaxa-

Henri Joseph Dautriche

l'inventeur d'une méthode qui a fait le tour du monde !



Le bâtiment, qui deviendra dans les années 1980 la place Dautriche.

Vaujours. — Poudrerie Nationale. — Sevran-Livry. — DAUTRICHE, ING. — VAVASSEUR.

dans l'enceinte de la poudrerie de Sevran-Livry qu'il exercera son activité. Sa carrière prendra fin prématurément en 1915 à la suite d'un terrible accident, au cours d'une mission dans une usine civile de Savoie. C'est à Henri Dautriche que l'on doit d'avoir inventé, en 1906, une méthode simple et ingénieuse pour mesurer la vitesse de détonation à l'aide d'un cordeau d'explosif, dont le temps de déflagration est inférieur à la milliseconde (1). Cette méthode qui porte son nom fut rapidement connue dans le monde entier. Ce grand spécialiste des explosifs découvrit également le rôle antigrisouteux des sels de potassium qui ont permis de réaliser des explosifs compatibles avec leur utilisation dans les mines de charbon.

UN INLIASSABLE CHERCHEUR

Ses recherches théoriques allaient de pair avec une inlassable ténacité sur le plan de l'expérimentation. Ce qui lui valut les félicitations du Ministre de la guerre et du Ministre de la marine en 1909, suite aux expériences réalisées sur le stand de tir de la marine à la Poudrerie Nationale de Sevran-Livry.

De 1914 à 1918, le Laboratoire de la Commission des Substances Explosives n'eut qu'une activité réduite. Cependant, une réalisation remarquable de Dautriche doit être mentionnée ; en août 1914, alors qu'on manquait dans la région parisienne de pétards de mélinite pour couper certains ponts et en interdire le passage aux

ge, le bilan humain sera très lourd, les sept personnes sur place seront tuées dont Dautriche. On dénombre également quinze blessés. Une machine mal adaptée au produit militaire en est probablement la cause, mais aucun témoignage de l'accident ne put être rapporté.

C'est lors de la fermeture de la poudrerie et pour des raisons d'adressage postal que l'entrée principale de celle-ci sera baptisée, place Henri Joseph Dautriche, en l'honneur de cet ingénieur militaire disparu brutalement à l'âge de 39 ans.

(1) La maquette de Mesure de la vitesse de détonation est visible au Musée Technique des Poudres.

